

# BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

## TRAVAUX PUBLICS

Le titulaire du BTS travaux publics doit être capable d'assurer l'interface entre les différents acteurs d'un chantier. Il est en mesure de remplir les fonctions suivantes : exploitation ; préparation et réalisation d'un chantier. Il veille aux impératifs de qualité, de coût, de sécurité et d'environnement. Il travaille en début de carrière en tant qu'assistant chef de chantier, après 1 et 3 ans d'expérience, il accède au poste de chef de chantier. Avec plus d'expérience, il pourra évoluer vers des responsabilités de conducteur de travaux.



### Durée 2 ans



### Niveau d'entrée

Terminale  
(Après obtention d'un bac pro TP, bac STI ou spécialités scientifiques.)



### Qualités requises

Goût pour les responsabilités  
Sens des initiatives  
Intelligence pratique  
Capacité à gérer des équipes  
Sens de la sécurité



### Métier préparé

Chef de chantier

### Conditions d'accès :

Recrutement sur dossier au regard de la motivation, du comportement en classe et des résultats scolaires.

### Modalités de dépôt des candidatures :

1. Imprimer les documents disponibles sur le site internet (<https://www.eatp.com/>) : le « guide d'aide à la candidature », le « contrôle médical scolaire » et le « questionnaire de motivation ».
2. Numériser l'ensemble des pièces nécessaires au dossier.
3. Compléter le dossier de candidature en ligne et joindre les pièces demandées.
4. Vérifier et valider votre saisie.
5. Etude de la candidature par une commission de sélection.
6. Entretien avec les candidats présélectionnés
7. Transmission des réponses aux candidats (au plus tard le 15 juin)

### Dossier de candidature en ligne

<https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0190070Y>

(lien disponible sur notre site internet)

Clôture des candidatures au 15 avril 2022

### Tarifs année scolaire 2022/2023

**1 970 €** pour l'hébergement en studio (18 à 22 m<sup>2</sup> - 15 mins à pied de l'EATP)

**4 €** par déjeuner pris au self de l'école

**90 €** adhésion à l'association des élèves /étudiants (Facultatif)

**209 €** équipement de protection individuelle. Achat chez un fournisseur partenaire. (Obligatoire)

Responsable formation Enseignement Supérieur  
M. Frédéric CHASTANET

Contacts : M<sup>me</sup> Pascale CHAZELAS, M<sup>me</sup> Aurélie LACOSTE  
[contact@eatp19.com](mailto:contact@eatp19.com) ☎ 05.55.93.01.71

## Contenu de la formation (cours, exercices, mise en situation professionnelle)

Chaque étudiant est équipé d'un ordinateur portable avec tous les logiciels nécessaires à la formation. (caution 200€)

### Enseignements généraux → 630 heures

1<sup>ère</sup> année → 315 heures

Sur 28 semaines effectives

2<sup>e</sup> année → 315 heures

Sur 28 semaines effectives

- Culture générale et expression avec inscription au Projet Voltaire
- Mathématiques / Sciences-Physiques appliquées
- Anglais avec préparation au TOEIC

### Enseignements professionnels → 1 470 heures

1<sup>ère</sup> année → 700 heures

2<sup>e</sup> année → 770 heures

- **Génie Civil** (Technologie, organisation, planification, métré / étude de prix)
- **Terrassement** (Technologie, organisation, planification, métré / étude de prix)
- **Route** (Technologie, organisation, planification, métré / étude de prix)
- **Canalisation** (Technologie, organisation, planification, métré / étude de prix)
- Mécanique des sols et des Fluides
- Résistance des Matériaux et Béton Armé
- Topographie
- Utilisation des logiciels professionnels « BIM » : (Mensura, Révit)
- Droit Economie Gestion
- Etude de dossiers : Génie Civil, Terrassement, Route, Canalisation (en 1<sup>ère</sup> année).
- Etude de projet de chantiers réels : réponses AO et préparation de chantiers (en 2<sup>e</sup> année).
- Communication et préparation aux soutenances des épreuves d'examen BTS.
- Laboratoire : Béton, Sol, Route
- Essais sur canalisation
- Module Management
- Module Environnement
- Module Suivi, inspection des ouvrages d'art
- **Thèmes spécifiques** (conférences avec interventions de professionnels : (120 heures environs sur les 2 années)
- Formation IPR niveau « Concepteur »
- Formation **R408** pour les étudiants qui ne sont pas issue de l'EATP
- Stage de pratique en BTS 1<sup>ère</sup> année (2 semaines)
- Stage d'encadrement de chantiers école en BTS 2<sup>e</sup> année (2 semaines)

### Stage de 10 semaines en fin de 1<sup>ère</sup> année

#### Suites de parcours et débouchés :

- Début de carrière en entreprise de Travaux Publics
- Poursuite d'études :
  - Licence pro Encadrement de chantiers TP (EFIATP ou autres)
  - Ecole d'ingénieurs



Depuis 10 ans :  
Taux de réussite  
à l'examen 100%